

travail, vous découvrirez peut-être que vivre dans un complexe, comme c'est le cas dans un petit nombre de missions, vous amène à fréquenter régulièrement les mêmes personnes et à partager les mêmes passe-temps, ce qui, selon le cas, a ses avantages ou ses inconvénients.

Les employés rompus au service extérieur reconnaissent qu'ils doivent presque toujours sacrifier un peu de leur indépendance, de leur liberté de choix et qu'ils jouissent la plupart du temps de moins d'intimité lorsqu'ils sont en mission. Ce ne sont là que certaines des conséquences de la permutabilité sur votre vie personnelle. Il en existe plusieurs autres, notamment celles qui touchent le conjoint et les enfants beaucoup plus profondément que l'employé. Souvent, une personne doit quitter l'emploi qu'elle a au Canada et essayer d'en trouver un autre dans le pays où le conjoint est affecté; les enfants doivent laisser leurs amis derrière eux, s'adapter à un nouveau groupe d'élèves et à un nouvel environnement.

Cela dit, analysez froidement votre situation et discutez-en longuement avec votre famille. En réalité, il n'existe pas de «bonnes» ou de «mauvaises» missions. C'est la capacité ou l'incapacité de chacun de s'adapter à des circonstances différentes qui détermine si une mission sera ou non intéressante. La mesure dans laquelle vous et votre famille serez disposés et aptes à vous acclimater aura une influence déterminante sur votre satisfaction en tant qu'employé du service extérieur. Une attitude positive est certes un atout.

Avant tout, sachez dans quoi vous vous engagez avant d'accepter d'aller en poste à l'étranger, car une affectation avortée peut avoir de lourdes conséquences sur votre carrière, votre santé, votre bien-être et vos relations familiales.

## Objet du guide

Le Guide a pour but d'aider l'employé et sa famille à se préparer à une affectation ou, dans certains cas, à une affectation latérale. Il vise à les sensibiliser aux conditions de travail et aux répercussions de la permutabilité ainsi qu'à certains aspects de la vie à l'extérieur du Canada. Les Directives sur le service extérieur — les DSE — y sont expliquées et rattachées à des événements majeurs qui ont lieu pendant l'affectation.

Certains tableaux et diagrammes figurant dans les directives ont été reproduits dans le présent guide par souci de continuité. D'autres illustrations ont été incluses pour étayer des renseignements, fournir des exemples et faciliter la compréhension de questions complexes. À noter que les montants indiqués sont modifiés périodiquement. Pour une information à jour, veuillez consulter l'*Annexe aux directives sur le service extérieur et indemnités de repas*, publiée mensuellement.

## Le cycle d'une affectation à l'étranger

La figure 1, représentant le cycle d'une affectation à l'étranger, illustre quelques-uns des principaux événements qui se répètent dans la carrière d'un employé du service extérieur. Au lieu de présenter les DSE dans l'ordre adopté

dans le Manuel de gestion du personnel, le présent guide suit l'enchaînement naturel des grandes étapes du cycle et rattache chaque directive à une situation réelle dans laquelle vous pourriez vous trouver à un moment donné.

À Ottawa, il est préférable que vous et votre conjoint lisiez le guide avant d'aller aux séances d'information sur les règlements administratifs et aux rendez-vous préparatoires à l'affectation. Par la suite, pour une consultation rapide du guide, vous n'aurez qu'à déterminer où vous vous situez dans votre propre cycle et à trouver les renseignements dont vous avez besoin dans le chapitre correspondant. Si vous cherchez une brève explication d'une directive en particulier, vous la trouverez à l'Annexe A — «*Résumé des Directives sur le service extérieur*».